



TRIBUNE

Plus de 30 élues et élus de collectivités engagées à l'international en appellent au maintien du dialogue et des coopérations décentralisées au Sahel

Les dirigeants de l'Union européenne et de l'Union africaine se réunissent les 17 et 18 février à Bruxelles. Ce début d'année 2022 est marqué par de nouvelles crises au Sahel. Au Mali, la décision de la junte militaire de reporter de plusieurs années la tenue d'élections démocratiques a conduit à un embargo de la CEDEAO¹ et à la dégradation sévère des relations entre le pays et ses partenaires bilatéraux et multilatéraux, ayant conduit au renvoi de l'Ambassadeur de France au Mali. Au Burkina Faso, le récent coup d'Etat militaire a été suivi par la suspension du pays de la CEDEAO, et la dissolution des conseils des collectivités territoriales.

Les pays du Sahel central subissent par ailleurs le joug des groupes terroristes : de larges parties des territoires échappent au contrôle des gouvernements centraux. L'escalade de tensions est à contre-courant pour trouver des solutions durables en faveur de la paix et de la stabilité dans la sous-région. Et aux enjeux sécuritaires s'ajoutent les défis sur les plans climatique et socio-économique.

Les collectivités territoriales sahéniennes et françaises sont liées par de nombreux partenariats, solides et inscrits dans la durée, qui contribuent au développement des services de base pour les populations. Les coopérations décentralisées permettent de mener des projets au plus proche des réalités des collectivités partenaires et de renforcer les relations de territoire à territoire, dans une logique de réciprocité. Face aux crises qui sévissent au Sahel depuis dix ans, les partenariats ont montré leur capacité de résilience, en adaptant leurs pratiques et leurs modes de faire pour maintenir des liens d'amitié et de coopération forts. **Ces relations partenariales entre collectivités locales doivent se maintenir et se consolider, pour éviter que les populations ne subissent la « double peine » : situation de crise et retrait des partenariats.** A l'échelle locale – les élues et élus que nous sommes le savent bien - l'efficacité de la gestion de crise dépend aussi beaucoup de la capacité des autorités locales à prendre en main l'action de proximité, ce que très souvent, les projets que nous portons consolident.

Si la solidarité au sein des territoires français a montré toute sa capacité lors des premiers confinements, elle n'a pas de sens si elle se limite aux frontières de notre pays ou même à celles de l'Union européenne. Nous considérons qu'elle doit aussi être internationale et s'exercer pour agir ensemble envers nos partenaires sahéniens qui vivent des situations de crise et sont en plus confrontés à l'accueil et la gestion de plus de 2,5 millions de personnes déplacées en raison de la menace terroriste.

¹ Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

Ainsi, nous, membres de Cités Unies France qui sommes élues et élus de collectivités territoriales françaises – maires, présidentes et présidents de conseils départementaux, de conseils régionaux, d'intercommunalités, responsables d'associations nationales d'élues et élus locaux - toutes et tous engagés souvent de longue date dans des projets de coopérations avec nos partenaires sahéliens qui sont nos amis, appelons au maintien du dialogue, seul cadre dans lequel peut s'inscrire un retour de la paix au Sahel.

Nous exprimons notre solidarité vis-à-vis de nos collectivités partenaires au Sahel, plaidons pour la consolidation des coopérations entre collectivités, de territoire à territoire, pour accompagner et faciliter un retour à la paix souhaitée et à une situation pacifiée entre les Etats.

Nous nous engageons à poursuivre nos partenariats de coopération, au profit des populations et dans des conditions de sécurité pour les personnes qui mènent les projets.

Cités Unies France forme un réseau de solidarité entre collectivités territoriales françaises et autorités locales étrangères. Sa mission est d'accompagner l'ensemble des collectivités territoriales françaises dans la mise en œuvre d'une action internationale, au service de leur ouverture internationale, de leur rayonnement, de leur attractivité, et de la promotion des échanges humains, culturels et économiques.

Liste des élues et élus de collectivités françaises signataires membres de Cités Unies France :

François REBSAMEN, Maire de Dijon, président de Dijon Métropole, président de Cités Unies France ; **Léonore MONCOND'HUY**, Maire de Poitiers, vice-présidente de Cités Unies France ; **Benoit PILET**, Adjoint au maire d'Angers, vice-président d'Angers Loire Métropole, Secrétaire général et président du groupe Sahel de Cités Unies France ; **Halima MENDOUDJ**, Adjointe au maire de Montreuil, présidente du groupe-pays Mali de Cités Unies France ; **Bruno BELIN**, Sénateur et conseiller départemental de la Vienne, président du groupe-pays Burkina Faso de Cités Unies France ; **Sarah BOUSEKSOU**, Conseillère municipale de Savigny-le-Temple, présidente du groupe-pays Mauritanie de Cités Unies France ; **Stéphane VALLI**, Maire de Bonneville, président de la communauté de communes de Faucigny-Glières, président du groupe-pays Niger de Cités Unies France ; **Fatiha ALAUDAT**, Adjointe à la maire de Malakoff ; **David ALLAIS**, Adjoint au maire de Gentilly ; **Pierre BARROS**, Maire de Fosses ; **Adda BEKKOUCHE**, Adjoint au maire de Colombes ; **Delphine BENASSY**, Vice-présidente du conseil régional de Centre-Val-de-Loire ; **Hocine BEN-SAID**, Adjoint au maire de Septèmes-les-Vallons ; **Catherine BOUCHE**, Adjointe au maire d'Allonnes ; **Flavie BOUKHENOUDA**, Adjointe à la maire de Rennes ; **Jérôme CAPRON**, Adjoint au maire de Margny-Lès-Compiègne ; **Hélène DROMAIN**, Vice-présidente de la métropole de Lyon ; **Pascal DUFORESTEL**, Conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine ; **Valérie DUMONTET**, Vice-présidente du conseil départemental de l'Aude ; **François DUROVRAI**, Président du conseil départemental de l'Essonne ; **Mohammed EL GHAZILI**, Conseiller municipal de Nancy ; **Sandrine GELOT**, Vice-présidente du conseil départemental de l'Essonne ; **Nadine GRELET-CERTENAIS**, Maire de La Flèche ; **Florence JARDIN**, Présidente de la communauté urbaine Grand Poitiers ; **Gilles LEPROUST**, Maire d'Allonnes ; **Damien MESLOT**, Président de la communauté d'agglomération Grand Belfort ; **Michèle MOTEL**, Conseillère départementale d'Ille-et-Vilaine ; **Sokona NIAKHATE**, Conseillère départementale du Val-de-Marne, **Céline PAPIN**, Adjointe au maire de Bordeaux, **Isabelle REGOUIN**, Conseillère municipale d'Arnage, **Eve SANS**, Maire d'Arnage ; **Ambdilwahedou SOUMAILA**, Maire de Mamoudzou ; **Patricia TORDJMAN**, Maire de Gentilly ; **André VIOLA**, Conseiller départemental de l'Aude ; **Sonia ZDOROVITZOFF**, Adjointe au maire de Lyon ; **Hubert ZOUTU**, Maire de Heudebouville.